

**Michel Derdevet**

Président de Confrontation Europe

**Mohamed Es-Sbai**

Conseiller énergie de Confrontation Europe

POUR UNE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

À l'issue de la publication de la PPE 3, le 13 février dernier et dans un contexte marqué par des négociations ardues autour du cadre européen de gouvernance énergétique, notamment en matière de réseaux, Michel Derdevet, Président de Confrontations Europe et Mohamed Es-Sbai, Conseiller énergie de Confrontations Europe s'expriment sur la nécessité d'une véritable PPE européenne.

À la faveur du récent sommet sur le nucléaire qui s'est tenu à Paris le 10 mars dernier, la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a amorcé un aggiornamento bienvenu de la doctrine de l'Europe en la matière, en reconnaissant qu'on ne pouvait désormais « se détourner d'une source fiable et abordable d'énergie à faibles émissions » telle que le nucléaire, qui avec les énergies renouvelables sont « les garants solidaires de l'indépendance, de la sécurité de l'approvisionnement et de la compétitivité ». À l'heure où le conflit en Iran et au Moyen-Orient plonge le monde dans une crise énergétique majeure, dont la profondeur reste inconnue, ce constat va dans le bon sens. Il faut donc d'urgence arrêter d'opposer entre nous, dans un combat sans fin, les énergies renouvelables et le nucléaire, et penser prioritairement à la « désintoxication » de notre continent du pétrole, du gaz et du charbon importés, qui grèvent notre balance commerciale et accroissent notre dépendance géopolitique.

Mais comment faire ? Peut-on, comme ce fut le cas en France il y a un mois avec la PPE 3, continuer à scander des orientations de politique énergétique purement nationales ? À l'évidence, non. Notre système électrique et le marché étant aujourd'hui de facto européens, les interconnexions et les échanges transfrontaliers doivent faire partie des « entrants » essentiels à toute programmation énergétique sérieuse réalisée en Europe.

De plus, concernant notre pays, un constat s'impose : la France devient de plus en plus un pays de transit, et l'avantage compétitif que procure à l'exportation notre parc nucléaire peut permettre de résorber l'endettement de notre opérateur historique et aider à financer le nucléaire de demain.

S'il n'y a plus de tabou du point de vue de la Commission sur le nucléaire, il faut donc réfléchir ensemble, en Européens, aux scénarii du futur, plutôt que d'annoncer chacun des objectifs séparés.

Il nous faut donc assumer une vraie programmation énergétique européenne, quitte à poser la question politique d'un saut d'intégration – un fédéralisme fonctionnel – au-delà des limites implicites des traités européens. Non pas pour uniformiser les « mix », prérogative qui doit demeurer du ressort des États membres, mais pour rendre réellement cohérentes et contraignantes la planification des capacités, la sécurité d'approvisionnement, la flexibilité et les infrastructures qui, elles, sont de fait interdépendantes.

Dans le même mouvement, il faut investir davantage dans l'électrification en disant clairement où sont les goulets d'étranglement et qui paie : réseaux, raccordements, flexibilités, pilotage de la demande. La réflexion commune doit traiter beaucoup plus frontalement la question des réseaux et des interconnexions, parce que les échanges transfrontaliers vont croître, parce que les infrastructures vieillissent, à l'image du réseau de transport d'électricité français, vieux de 50 ans en moyenne. L'enjeu n'est plus seulement économique ; il est aussi systémique : des "blackouts localisés" peuvent désormais produire des effets immédiats, en chaîne, à l'échelle européenne. Continuer à sous-traiter ce sujet à des annexes techniques, c'est prendre le risque de découvrir la contrainte au pire moment – celui où il est trop tard pour la corriger sans coût politique et social.

In fine, la PPE 3 a un mérite essentiel ; elle réinstalle une trajectoire et redonne de la visibilité à des filières qui en manquaient, en assumant des choix structurants (accélération de l'électrification, montée en puissance des EnR – notamment l'éolien en mer –, relance nucléaire avec les EPR2). Mais ses faiblesses sont à la hauteur de ses ambitions : une architecture de demande encore insuffisamment robuste et documentée, qui expose à un décalage durable entre offre et besoins – donc à des coûts échoués – et une lecture trop nationale d'un système devenu interdépendant à l'échelle européenne, où réseaux et interconnexions conditionnent autant la compétitivité que la sécurité.

Autrement dit, la PPE 3 fixe un cap, mais elle ne verrouille pas encore l'essentiel : une réelle cohérence entre l'offre et la demande, un plan de financement de l'électrification et de soutien au nucléaire, et une véritable stratégie pour les réseaux (France et Europe) sans laquelle la transition risque de devenir politiquement vulnérable, au moment même où elle doit s'accélérer.

À l'heure des choix, privilégier une vraie politique européenne de l'énergie serait salubre, pour dépasser les ambiguïtés des traités et (enfin) penser coordination et planification à la maille européenne !